



La restauration scolaire



La restauration est assurée par un prestataire Armor cuisine.
Une commission des menus composée d'élus et de parents se réunit deux fois par trimestre pour établir les menus.

Les enfants dont les deux parents travaillent peuvent bénéficier en priorité des services de restauration.

Les inscriptions se font par avance auprès des services administratifs de la mairie.

Documents

[Présentation de Armor Cuisine](#)

[MENUS JANVIER 2025](#)

[MENUS FEVRIER 2025](#)

[MENUS MARS 2025](#)

[MENUS AVRIL 2025](#)

[Menu de Printemps jeudi 20 mars 2025](#)

Liens utiles

[Que mange votre enfant à midi ?](#)